AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-4-78429129

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin N° 112 (6ème envoi de 1978) - 10 Avril 1978

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Tavelures du poirier et du pommier :

Les premières taches de tavelure du poirier sont apparues dans les vergers où existaient des pustules sur les rameaux ; d'autres vont apparaître incessamment. Les premières taches vont également se manifester sur pommier.

Un nouveau traitement devrait être appliqué dans les prochains jours.

Dans les vergers sensibles à l'araignée rouge (P. ulmi), on pourrait préférer parmi les préventifs classiques, freinateurs d'acariens : mancozèbe ou propinèbe.

Rappelons que les produits à base de captane, de soufre, de T.M.T.D. ont une action réductrice sur la rugosité.

Pour tout ce qui concerne les actions secondaires des produits, se rapporter à l'article paru dans la revue PHYTOMA de Mars 1978.

- Oïdium du pommier :

Poursuivre la lutte contre ce champignon avec l'un des produits cités dans le bulletin précédent du 29 mars 1978. Il y a lieu de se souvenir que des risques de phytotoxicité sont possibles avec les soufres mouillables sur les variétés américaines du groupe des Red et sur la Granny Smith.

- Rectificatif : Sur la liste des produits anti-oïdium, lire pour le triadiméfon à 5 g (BAYLETON 5) et non BAYLETON 25.

- Araignée rouges (P.ulmi) :

Les éclosions d'oeufs d'hiver sont commencées mais il est encore trop tôt pour intervenir.

V I G N E

- Excoriose :

Dans les parcelles qui n'ont pas pu être traitées en prédébourrement à l'arsenite de soude, il est utile de prévoir une application fongicide au stade C-D (pointe verte des jeunes feuilles visibles) avec l'un des produits cités dans le bulletin N° 110 du 21 mars 1978.

CULTURES LEGUMIERES

- Rouille de l'ail et du poireau :

Effectuer, dès à présent, un traitement avec l'un des produits suivants (dose exprimée en matière active/hl) :
- mancozèbe à 160 g (DITHANE M.45, SANDOZEBE) ;
- manèbe à 160 g (nombreuses spécialités) ;
- propinèbe à 210 g (ANTRACOL).

- Septoriose du céleri :

Plusieurs techniques permettent la prévention de cette maladie dont la transmission s'effectue de plusieurs manières : par les déchets de récolte de l'année

12/143

précédente, par les semences, à partir de jeunes plants contaminés en pépinière.

Citons parmi ces techniques :

- le traitement des semences, soit par trempage dans une solution contenant 0,2 % de thirame, à 30°C pendant 24 heures, ou dans de l'eau chaude à 50°C durant 25 minutes, soit par poudrage humide avec des fongicides à base de thirame ou de zinèbe ;

- la protection fongicide des plants en pépinière, dès leur levée, par des pulvérisations répétées tous les 10 jours avec l'un des produits ou association de produits ci-après :

- bénomyl + mancozèbe (EPIDOR) ;		
- oxyquinoléate de cuivre	à 60 g/hl	(QUINOLATE 20) ;
- bénomyl	à 40 "	(BENLATE) ;
- carbendazime	à 40 "	(BAVISTINE) ;
- captafol	à 160 "	(DIFOSAN, ORTHODIFOLATAN) ;
- mancozèbe	à 160 "	(DITHANE M 45, SANDOZEBE) ;
- manèbe	à 160 "	(nombreuses spécialités) ;
- thiophanate méthyl	à 70 "	(PELT 44) ;
- propinèbe	à 210 "	(ANTRACOL) ;
- carbatène + manèbe (MANCATENE 80, ORGANIL 66).		

La protection devra être poursuivie après la plantation. Le renouvellement des applications s'effectuera en fonction du développement de la végétation, des techniques culturales (tenir compte des arrosages), des conditions climatologiques.

/GRANDES CULTURES/

COLZA :

- Méligèthes :

Le colza entrant maintenant en pleine floraison, les risques deviennent moins importants. Dans les cultures tardives ou très hétérogènes, le seuil d'intervention à retenir pour un éventuel traitement se situe au niveau de 2 à 3 méligèthes par inflorescences principales, soit une douzaine d'insectes par pied.

- Charançons des siliques :

Les premières captures remontent au 25-27 mars. Les conditions climatologiques de ces quelques derniers jours n'ont cependant pas été favorables à l'apparition de populations importantes.

Le seuil de UN CHARANCON PAR INFLORESCENCE PRINCIPALE sera retenu pour décider d'une intervention.

Traitements :

Dans la mesure où un traitement est envisagé :

1°/ N'utiliser que les spécialités NON DANGEREUSES POUR LES ABEILLES, mention portée sur les emballages.

2°/ Utiliser les dosages recommandés pour la lutte contre les charançons des siliques, à savoir : phosalone à 1200 g de ma/ha avec des températures ambiantes voisines de 16°C ou endosulfan à 600 g de ma/ha ou dialiphos à 500 g de ma/ha ou toxaphène et polychlorocamphane à 4000 g de ma/ha.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.